

à l'attention de

Madame La Présidente Directrice Générale de Météo-France

Objet : urgence à agir pour le climat

Madame la présidente-directrice générale,

Contenir le réchauffement de la planète en dessous des 2°C, et ainsi éviter de lourdes conséquences sur les générations à venir, nécessite des actions rapides et profondes de tous les acteurs de la société : l'État, bien entendu, chacun des citoyens, mais également les entreprises et les administrations.

La circulaire du premier ministre en date du 25 février 2020 expose la liste des 20 engagements de l'État pour viser des « *services publics écoresponsables* ». Météo-France, acteur international de la modélisation climatique et acteur national incontournable sur le thème du réchauffement climatique, doit être exemplaire quant à sa propre responsabilité environnementale.

Plusieurs actions ont été lancées ou renforcées depuis votre arrivée à Météo-France (offre de covoiturage, identification des travaux prioritaires de rénovation énergétique, analyse du bilan carbone,...). **Nous pensons cependant que Météo-France peut et doit aller plus loin.**

Concernant les transports, la circulaire précitée précise que les fonctionnaires en mission doivent renoncer à l'avion lorsque leur déplacement n'excède pas 4 heures de train ou 6 heures aller-retour dans la même journée.

La liaison Paris-Toulouse n'est donc pas concernée. Mais un A/R en avion entre Paris et Toulouse représente à lui seul plus de 15 % de l'objectif de 2t d'eqCO₂/an/personne pour rester sous les 2°C de réchauffement (en tenant compte de l'effet induit des traînées de condensation), soit un trajet 100 fois plus polluant que le train.

Nous, représentants CFDT, vous proposons d'étudier des mesures à symbolique forte et à effet considérable concernant les réunions :

- * **poser comme principe que toutes les réunions doivent être accessibles en visioconférence** (ou BlueJeans) sauf exceptions motivées ;
- * **l'obligation de favoriser les trajets en train plutôt qu'en avion** (grâce à un aménagement des horaires) si des agents doivent tout de même se déplacer.

Par courrier du 9 mars, la CFDT-Météo vous a saisi au sujet de la participation aux instances de dialogue social CHSCT ou CT, mais ce sont l'ensemble des réunions de MF qui doivent être examinées de notre point de vue.

Les périodes de confinement puis de reprise ont montré que cela était possible.

Concernant un autre aspect de la mobilité durable, le covoiturage, quel suivi donner à l'utilisation de l'application de covoiturage proposée par Météo-France (enjeu majeur pour l'Etablissement) ?

Pour les agents contraints par les horaires des transports en commun, existera-t-il un droit de partir à heure fixe chaque jour afin de pouvoir se déplacer en train (sans que des sujets d'importance ne soient traités sans eux après leur départ) ?

Nous considérons que **les mesures « pour la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics »** sont un enjeu essentiel, aussi bien dans les bâtiments anciens de Toulouse que dans les directions interrégionales de métropole mais aussi d'outre-mer. Quelles sont les possibilités d'amélioration d'isolation des bâtiments, d'utilisation de la climatisation ? Comment améliorer de façon plus générale la performance énergétique ? Globalement, un programme sera-t-il défini pour Météo-France ? Si oui ce programme bénéficiera-t-il de crédits d'investissement et de fonctionnement sur plusieurs années ?

Nous avons par ailleurs identifié deux questions particulièrement importantes :

- Quelle politique de gestion des déchets à Météo-France ?
- Existe-t-il (ou est-il prévu de créer) un programme de formation visant tous les agents de Météo-France sur les enjeux du réchauffement climatique et les actions efficaces (transport, alimentation, consommation ...) que chacun peut mettre en place à titre personnel ?

Autant de sujets qui sont des préoccupations partagées par un nombre grandissant d'agents.

La communication autour de ces thèmes et actions est fondamentale. Si la direction générale doit certainement communiquer de manière plus visible, nous avons un rôle à assurer et nous tiendrons également les agents informés de la manière dont ces questions sont traitées entre direction et représentants des personnels.

En outre, nous souhaiterions que vous présentiez prochainement votre politique sur ce thème « *Météo-France écoresponsable* », avec les principales actions en cours ou à venir et plus généralement des indications sur la place que ce sujet doit prendre. Cette présentation pourrait se faire lors du prochain CTEP, en octobre prochain et répondre aux interrogations que nous formulons dans ce courrier.

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Madame la présidente-directrice générale, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CFDT-Météo
L. Althuser

